AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1716
FR0012435121-FS0828

25 juillet 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 juillet 2016, la société Deutsche Bank AG (Taunusanlage 12, 60325 Frankfurt Am Main, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 juillet 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société ELIS et détenir 6 101 000 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 5,35% du capital et 4,94% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Détention effective	6 050 507	5,31	6 050 507	4,90
Détention par assimilation	50 493	0,04	50 493	0,04
Total Deutsche Bank AG	**6 101 000**	**5,35**	**6 101 000**	**4,94**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ELIS sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, par assimilation, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce, 50 493 actions ELIS réparties comme suit (prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) :

- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 14 septembre 2016 et portant sur 269 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 17 novembre 2016 et portant sur 12 139 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 3 février 2017 et portant sur 6 763 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 12 avril 2017 et portant sur 82 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 19 juin 2017 et portant sur 30 356 actions[2] ;
- 1 contrat « swaps » à dénouement en espèces arrivant à échéance le 12 juillet 2017 et portant sur 884 actions[2].

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 114 006 167 actions représentant 123 398 714 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Sur la base d'un delta de 1 au 19 juillet 2016.